

BULLETIN
DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE

TOME XV

SESSION 1932-1933



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1933

UN

DISPOSITIF DE PLAFOND FATIMITE⁽¹⁾

(avec 7 planches)

PAR

M. EDMOND PAUTY.

En 1910, Herz Pacha, alors Architecte en chef du Comité des Monuments de l'Art arabe, fit visiter le Maristân de Kalaoun aux membres du Comité et attira leur attention sur « quelques boiseries anciennes consistant en poutres et planches, toutes pièces rapportées, qui garnissaient les plafonds de l'ancien iwân nord de la cour du Maristân ». A en juger par les motifs des sculptures, disait-il, ces boiseries remontent, sans aucun doute, à l'époque fatimite. Nous savons, en effet, que les monuments de Kalaoun et ceux de son voisinage ont été édifiés sur l'emplacement de palais fatimites. Il n'est donc pas difficile d'admettre que ces boiseries en tirent leur origine.

Herz Pacha proposa alors de démolir les masures qui surmontaient l'iwân et menaçaient de le faire écrouler sous leur charge, puis de démonter les bois du plafond et de les recueillir⁽²⁾. Ces suggestions ne furent pas suivies d'effet en leur temps et c'est tout récemment que le Comité des Monuments de l'Art arabe entreprit ce travail utile.

Toutefois, Herz Pacha n'avait pas vu la totalité des bois recelés par les plafonds de l'iwân. Son examen portait sur les plafonds qui couvraient les deux petites branches du T formé par l'iwân, d'après des indications tracées sur un plan qu'il laissa au bureau des monuments arabes. Or, il se trouve que les bois les plus importants existaient au plafond de la grande

⁽¹⁾ Communication présentée à l'Institut d'Égypte dans sa séance du 9 janvier 1933. Les photographies sont dues à l'amabilité de Hassan Wahab eff.

⁽²⁾ Herz Pacha, B. C. 413^e Rapport, 1910, p. 16.

branche du T, partie de la *ḳā'a* dissimulée à ses regards par un mur, aujourd'hui démolie.

Comme nous le verrons, ces éléments de charpente et de frises, plus nombreux, ne sont pas de moindre intérêt.

*
* *

Les bois recueillis récemment par le Comité des Monuments de l'Art arabe se dénombrent comme suit :

1. Cinq bandeaux : trois de 4 m. 15 × 0 m. 175 et deux fragments de 2 mètres portant un rinceau sculpté, interrompu au tiers central environ par une inscription en coufique (pl. II et III, *a* et *b*);

2. Quatre éléments de bois, portant inscription en coufique fleuri à grands caractères et à relief bombé, dont l'un d'eux mesure 1 m. 90 × 0 m. 30 (pl. I). On y lit une (pl. I, *a*) partie d'un verset du Coran :

« Son trône (s'étend) sur les cieux et sur la terre [et leur garde ne lui coûte aucune peine] ». Partie du verset 256 du chapitre 11 du Coran.

(ومع) كرسية السموات والارض ولا يؤده حفظهما)

3. Un élément de frise sculptée à décor floral se développant de chaque côté d'un axe central et portant deux figures d'un beau relief : un cheval et une gazelle. Ce fragment très important est à rapprocher des bois du Musée arabe de même style (n° 4061 et 4062) retirés également du groupe des monuments de Kalaoun (pl. III, *c*).

4. Divers plateaux de bois portant deux motifs (pl. IV et V) sculptés, avec des animaux divers tels que chevaux, lions, gazelles, lièvres, d'un modelé puissant, inscrits dans une étoile à quatre pointes et quatre demi-cercles alternés ou dans une étoile à huit branches formée par deux carrés entrelacés : deux plateaux très endommagés et quatre fragments.

5. Un plateau long de 2 m. 45 × 0 m. 30 de largeur, garni, de part et d'autre d'espaces réservés pour le passage des solives, de motifs animés inscrits dans une étoile, comme les précédents.

6. Huit plateaux de bois de différentes dimensions, l'un d'eux mesurant 1 m. 60 de longueur, un autre 1 m. 04 × 0 m. 33, garnis de motifs floraux à peu près rectangulaires, placés obliquement (pl. V, c).

7. Un ensemble de pièces de bois comprenant un plateau rectangulaire de 1 m. 07 × 0 m. 48, largement sculpté, à l'intérieur de limites tracées par l'assemblage de deux étoiles à quatre branches, et un cadre, divisé en quatre pièces dont les festons circonscrivent le décor du plateau (pl. VI, a et b).

8. Quelques fragments de plateaux dont l'un contient un personnage de haute dimension (pl. VII, a et b).

Toutes les pièces que je viens d'énumérer ont été consignées dans l'une des pièces de la maison Sehémi à Gamâlîya. Elles contribuaient, ainsi que je l'ai précédemment indiqué, à former le plafond de la partie centrale de l'iwân que Herz Pacha n'avait pu voir.

*
* *

Les bois signalés sur le rapport d'Herz Pacha qui sont encore en place, dans les deux plafonds, à l'entrée de l'iwân, se décomposent comme suit :

A. — DANS LA PARTIE DROITE DE L'ENTRÉE.

1. Deux éléments de frise demeurés à leur place primitive, de 3 m. 50 de longueur environ chacun, assemblés sur l'angle. Ils reçoivent un beau décor floral, puissamment modelé.

2. Quatre poutres à décor floral, sculptées sur trois faces, posées sur des murs distants de 3 m. 40.

3. Des plateaux posés en travers des poutres qui laissent apparaître des motifs étoilés, sculptés en plein bois, à figurations animées, et des motifs floraux disposés obliquement.

4. Sept fragments de frise à décor floral, une partie de frise à grande inscription coufique, une autre à petite inscription portant le nom d'Al-Mouk.

Ces vestiges sont placés tant bien que mal en couverture, associés à des planches et des poutres neuves sans aucun décor.

B. — DANS LA PARTIE GAUCHE DE L'ENTRÉE.

1. Quatre poutres à décor floral de même longueur et de même type que les précédentes.

2. Une série de plateaux à motifs sculptés, inscrits dans une étoile à huit branches, ou à motif floral posé obliquement.

Comme les autres bois de la partie droite de l'entrée, ces derniers ont été posés en couverture, à un niveau plus élevé que l'ancien, et parmi des bois neufs. Ces bois n'ont pas encore été déposés, car le Comité se propose de les regrouper sur le même emplacement, afin de reconstituer une partie du plafond sur huit solives.

La plus grande partie de ces bois viendra augmenter le nombre des fragments sculptés que nous possédons déjà, qui proviennent des anciens palais fatimites, témoignages que Herz Pacha découvrit dans la chapelle funéraire du sultan Moḥammad an-Nâsir, et qui font partie aujourd'hui des collections du Musée arabe.



Herz Pacha pensait que les huit bandeaux du Musée comportant des représentations figurées, provenaient des salles du palais fatimite occidental, et il s'appuyait, à défaut d'inscription, sur les caractères ornementaux de ces pièces. Les scènes de chasse et de combat, disait-il, sujets éminemment profanes, prouvent bien cette origine⁽¹⁾. L'on sait par Maqrizi, que le Maristân était situé entre les deux châteaux fatimites et que, primitivement, là était l'emplacement de la demeure de Sitt al-Mouk, fille d'al-'Azîz billâh Nizâr, fils d'al-Mou'izz, le premier représentant de la dynastie fatimite en Égypte.

Pour construire son Maristân, Kalaoûn acquit, par échange, les vestiges de cette propriété, avant lui restaurée ou non, connue en son temps sous le

⁽¹⁾ Cité par Herz Pacha, p. 142, B. C. 1910.

nom de ad-Dâr'al-Ḳoutbîya. Or, parmi les bois nouvellement dégagés, les quatre planches sculptées les plus longues présentent, au tiers environ de leur longueur, des inscriptions : deux éléments complets en coufique fleuri, de caractères moyens en relief plat (pl. II, *a* et *b*), et un troisième, en coufique fleuri, de caractères moyens, mais en relief bombé (pl. II *c*). On y lit le même texte : « La Royauté n'appartient qu'à Dieu, le Souverain Tout-Puissant ». « Al-Mouk lillâhi l-Maliki l-Ḳabbâr. » (1) الملك لله الملك القهار.

Tout l'intérêt de ces inscriptions se concentre pour nous dans le premier mot « Al-Mouk ». Il nous paraît tentant de formuler une hypothèse : Le rappel du nom de la propriétaire de l'immeuble sur les frises des murs, le choix d'un verset du Coran contenant ce nom, étaient choses courantes dans les demeures anciennes. La rencontre du mot « Al-Mouk », sur plusieurs bois, nous permettrait peut-être d'attribuer aux constructions du château de Sitt al-Mouk, non seulement les poutres à inscriptions, mais, par analogie de décor, les autres bois découverts en même temps, ainsi que les longues frises du Musée arabe provenant du groupe des monuments de Kalaoun, ce qui confirmerait absolument les hypothèses d'Herz Pacha sur les origines de ces bois. Mais, je le répète, ce n'est là qu'une hypothèse.

*
* *

L'intérêt de ces bois ne réside pas uniquement dans la qualité et la variété des figurations et du décor floral encore qu'ils apportent des dispositions nouvelles. Nous connaissons très bien, aujourd'hui, leurs motifs sculptés pour les avoir rencontrés sur les bois qui subsistent à la mosquée d'al-Ḥâkim, ou ceux que le Musée arabe a recueillis. Mais ils nous renseignent surtout sur la composition des plafonds en bois, leur agencement, leur valeur décorative.

Nous avons pu reconstituer deux spécimens d'un mode de construction de plafonds en bois, de richesse différente.

(1) Comparer ces bois aux panneaux à inscriptions du Musée arabe, panneau de porte à inscription au nom d'al-Ḥâkim (400 H. = 1010 J.-C.) (n° 551) et le bois à inscription au nom d'al-Moustansîr (470 H. = 1077 J.-C.) (n° 415) : Jean David WEILL, *Les bois à épigraphes jusqu'à l'époque Mamlouk*, pl. XI et XII.

Le plus simple comporte un peu de solives, entièrement sculptées sur les trois faces apparentes, distantes de 0 m. 55 environ. Au dessus du jeu de solives reposent des plateaux posés jointivement en travers et portant sur la face apparente un motif à figuration animale inscrit dans une étoile à quatre ou à huit branches.

L'un des bois (bois de 2 m. 45 × 0 m. 30 de largeur) porte quatre de ces motifs sculptés; l'on distingue entre eux le passage des poutres, laissé sans traces de peinture, car tous les motifs étaient peints.

Des écailles de peinture, débordant les motifs, sur un entourage de quelques centimètres, révèlent l'existence de cadres qui s'interposaient entre les solives et les plateaux, mais dont nous n'avons pas trouvé de fragment. C'est dans l'autre arrangement de caissonnage, plus riche, que nous trouverons la justification de leur existence (fig. 1). Dans ce dernier, le procédé de solivage par éléments parallèles ne change pas et la distance est la même entre les poutres (0 m. 55).

Sur le solivage, on disposait un cadre allongé à côtés festonnés, les longs côtés reposant sur les solives. Le vide du cadre se découpait suivant le jumelage de deux étoiles à quatre branches reliées par deux parties de cercle. Entre le festonnage et l'alignement rectiligne des poutres, un motif floral peu profond garnissait les vides. Posé sur ces bois, un plateau, sculpté en pleine matière, obturait le vide du cadre en laissant apparaître des scènes animées. Ce sont des combats d'animaux où se retrouvent, naturellement, les lions, les oiseaux de proie et leurs victimes habituelles : gazelles, brebis, lièvres, etc.; l'homme intervient dans ces luttes peu glorieuses. Comme ces panneaux doivent être vus dans les deux sens, des scènes sont inversées sur le même morceau.

*
* *

Une disposition de ce genre s'appliquait aussi à des espaces carrés, entre solives, situés au droit des murs, ou entre des éléments de panneaux rectangulaires. Nous trouvons dans cet inventaire des panneaux sculptés suivant une étoile à quatre branches, avec un entourage peint de quelques centimètres, qui témoigne de l'existence primitive d'un cadre festonné, bien que ces cadres eux-mêmes ne nous soient pas parvenus.

L'ensemble du plafond était reçu par une frise qui raccordait le plafond aux murs. Il est probable que les frises à inscription centrale (de 4 m. 15 de longueur) qui ont été recueillies, remplissaient cet office.

Dans la petite branche droite de l'iwân, les deux éléments de frise assemblés sur l'angle (de 3 m. 40 de longueur chacun), à beaux rinceaux fatimites, marquent encore la hauteur où devait se placer l'ancien plafond.

Il apparaît donc que ces bois ont une valeur archéologique incontestable; ils apportent à la connaissance de la structure des constructions fatimites un témoignage de premier ordre. Nous ne possédons rien d'autre, en effet, que des tirants d'arcs, des panneaux ou des frises ayant appartenu aux palais fatimites, dont les chroniqueurs sont si enthousiastes.



Les Fatimites n'ont pas innové, en Égypte, le type de plafond à caissonages : la mosquée d'Ibn Tôuloûn nous a laissé sur ce modèle des documents certains. Dans l'intervalle des poutres jumelées on trouve un jeu de caissonages, constitués par des cadres et des plateaux assemblés, où deux polygones oblongs sont intercalés entre trois octogones réguliers. Nous notons cependant une modalité de construction toute autre dans le plafond du palais de Sitt el-Mouk : cela tient aux différences de portée des poutres, considérable à Ibn Tôuloûn. Dans ce dernier monument les caissonages viennent en revêtement, fixés, non seulement dans les intervalles mais sur les poutres elles-mêmes, alors que les caissons du palais de Sitt el-Mouk participent directement à la structure du plafond. De plus, si le plafond fatimite est enrichi de sculptures et de peintures, les bois toulounides de la mosquée sont absolument nus.

Ce goût du plafond, à caissonages complètement sculptés et peints, paraît avoir été en honneur chez les Fatimites. Nous avons retrouvé dans les éléments de bois recueillis (pl. VIII) à la mosquée de Şâlih Talâyi' un lot de pièces sculptées, lesquelles, réunies, nous ont donné un type de revêtement qui devait être fixé à un solivage à bois rapprochés, de petite portée : il se compose d'un réseau de cadres et de panneaux octogonaux, complètement orné d'un décor floral. C'est ce même schéma, avec, dans les polygones, un arrangement de coupolettes peintes, et des entrelacs

plus savants, que nous retrouvons au XIV^e siècle, au remarquable petit plafond du palais de Bechtâk et aux plafonds qui couvrent les portiques de la mosquée de Moḥammad an-Nâsir, à la Citadelle.

Il n'est pas inutile de rapprocher les bois du Caire des plafonds de la mosquée de Kairouan, dont une partie a pu être attribuée, par M. Georges Marçais, à la période fatimite. L'on sait que la mosquée de Kairouan, est pour une bonne part, l'œuvre de l'Agglabide Ziyâdet Allah (221/836), mais « l'émir al-Mou'izz s'y fit construire une admirable maqçoura, pour assister à la prière publique à l'abri des regards de la foule, et aménager une salle annexe, qui sert maintenant de bibliothèque. Il est historiquement vraisemblable que le même al-Mou'izz ou l'un de ses prédécesseurs l'ait pourvue de nouveaux plafonds pour remplacer les plafonds établis deux siècles auparavant, peut-être accidentellement détériorés, ou reconnus indignes de la beauté de l'édifice ». M. Georges Marçais place au XI^e siècle l'établissement des plafonds les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous. Ils comprennent « des consoles sculptées et peintes, des entrails (poutres) revêtus de peinture sur leurs trois faces apparentes, des amortissements, en bois découpés et peints, des solives et des planches également décorées qui les surmontaient, enfin les frises à inscriptions coufiques qui couraient le long des murs, au-dessous des consoles ». (G. MARÇAIS, *Coupoles et plafonds de la grande mosquée de Kairouan. Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et arts*, t. VIII, p. 40, Tunis 1925).

Sans vouloir prétendre que les Égyptiens ont pris à Kairouan leur système de charpente en bois, il est permis de penser que les artisans fatimites, venus d'Afrique, mêlés à ceux du Caire, n'avaient pas oublié les méthodes qu'ils pratiquaient en Tunisie. On a pu constater ce fait au sujet de la mosquée d'al-Hâkim, dans la composition du plan (intervention du dispositif en T) et dans le style de certaines formes architecturales (arcs et porte principale si bien apparentés à la porte de Mahdiyya).

Edmond PAURY.



a-b : Fragments des grandes inscriptions de 0 m. 30 de hauteur.

E. PAUTY, *Plafond fatimite.*



a



b



c



d



e



f

a, b, c : Partie, à inscription, des bois de 4 m. 15 de longueur.
d-e : Extrémités des bois de 4 m. 15 de long. *f* : Fragment de frise peinte.

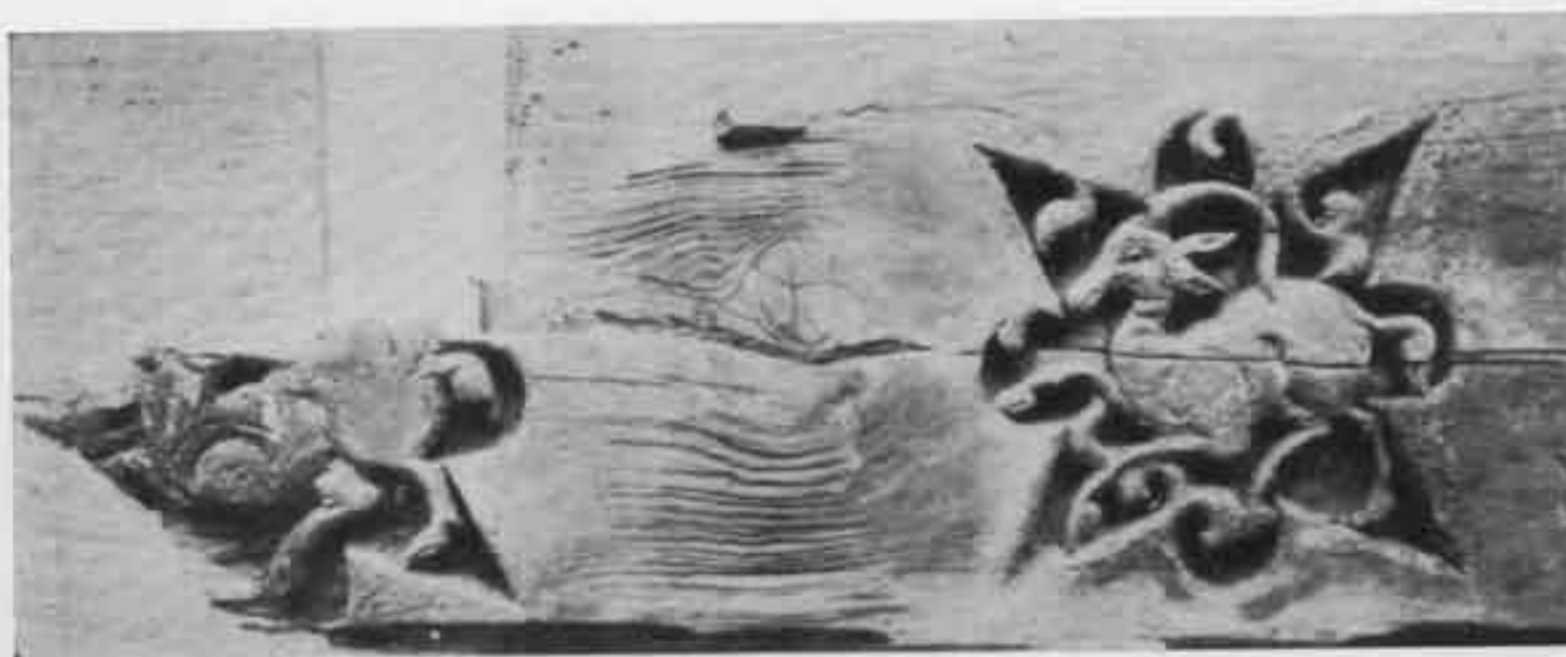
E. PAUTY, *Plafond fatimite.*



a



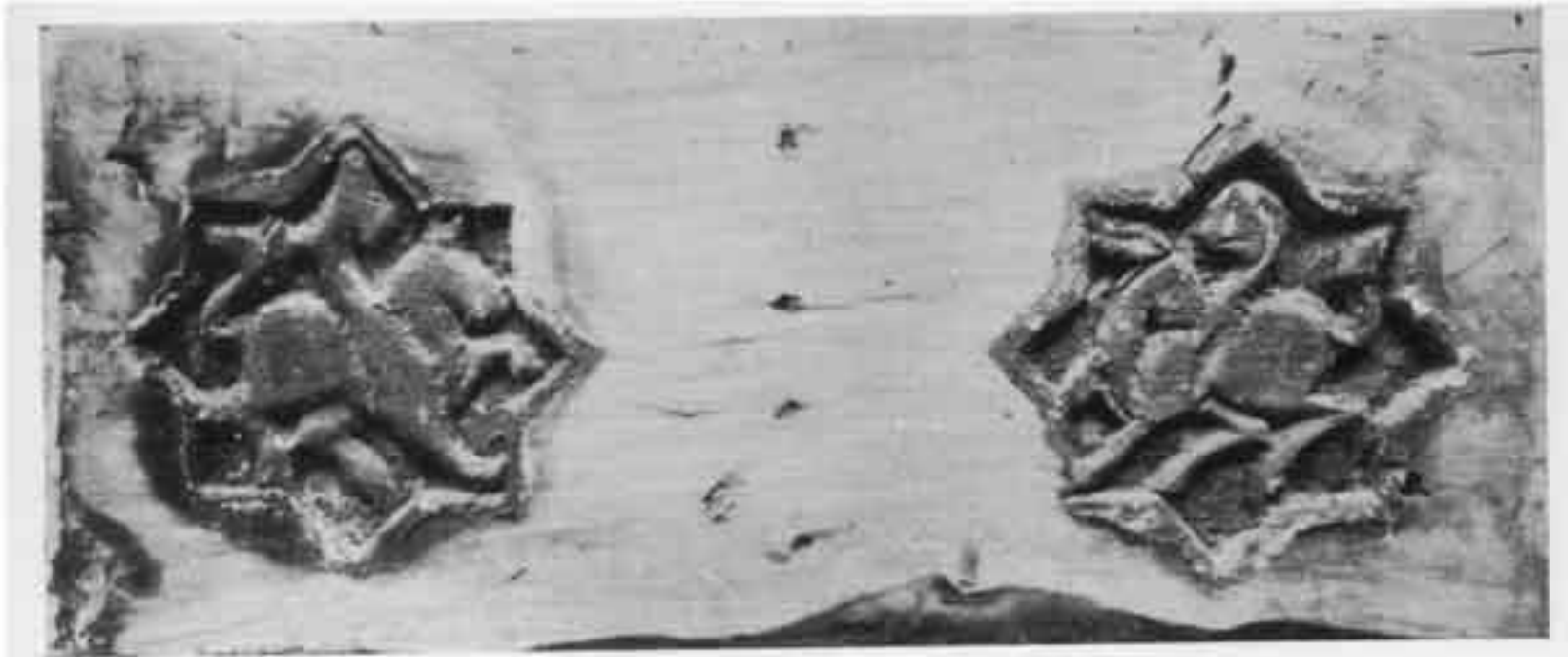
b



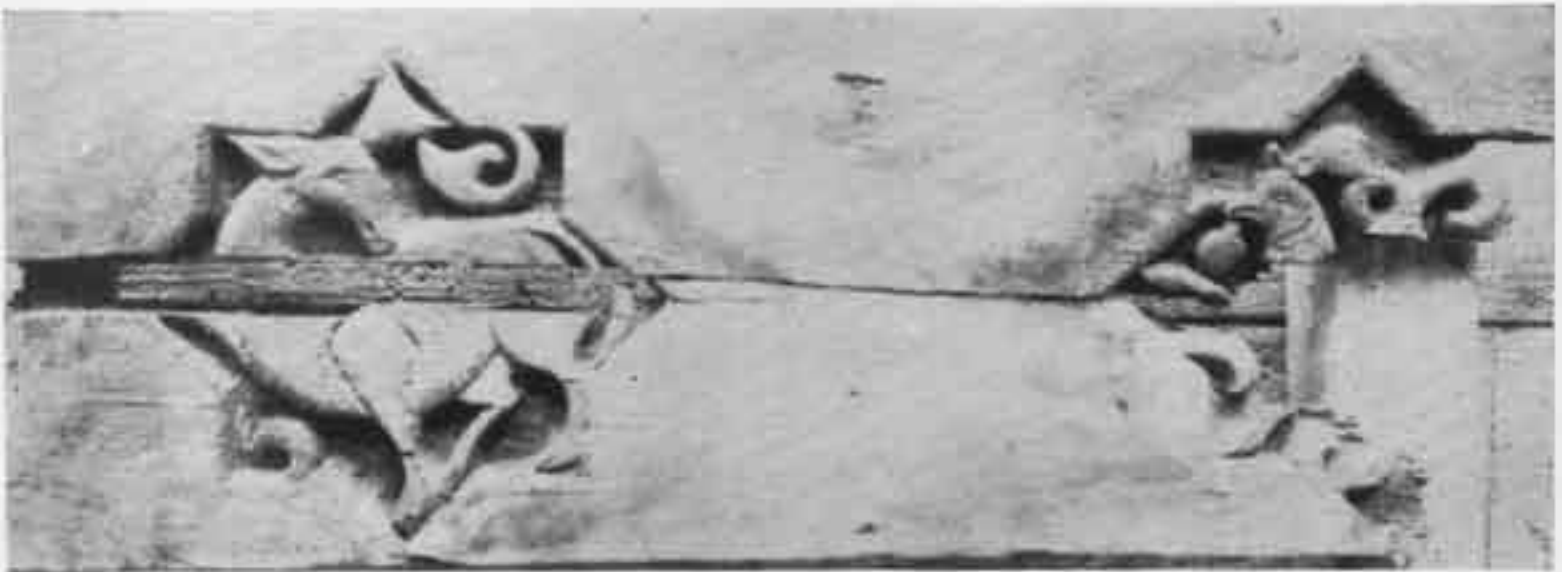
c

a, b, c : Plateaux sculptés, détails.

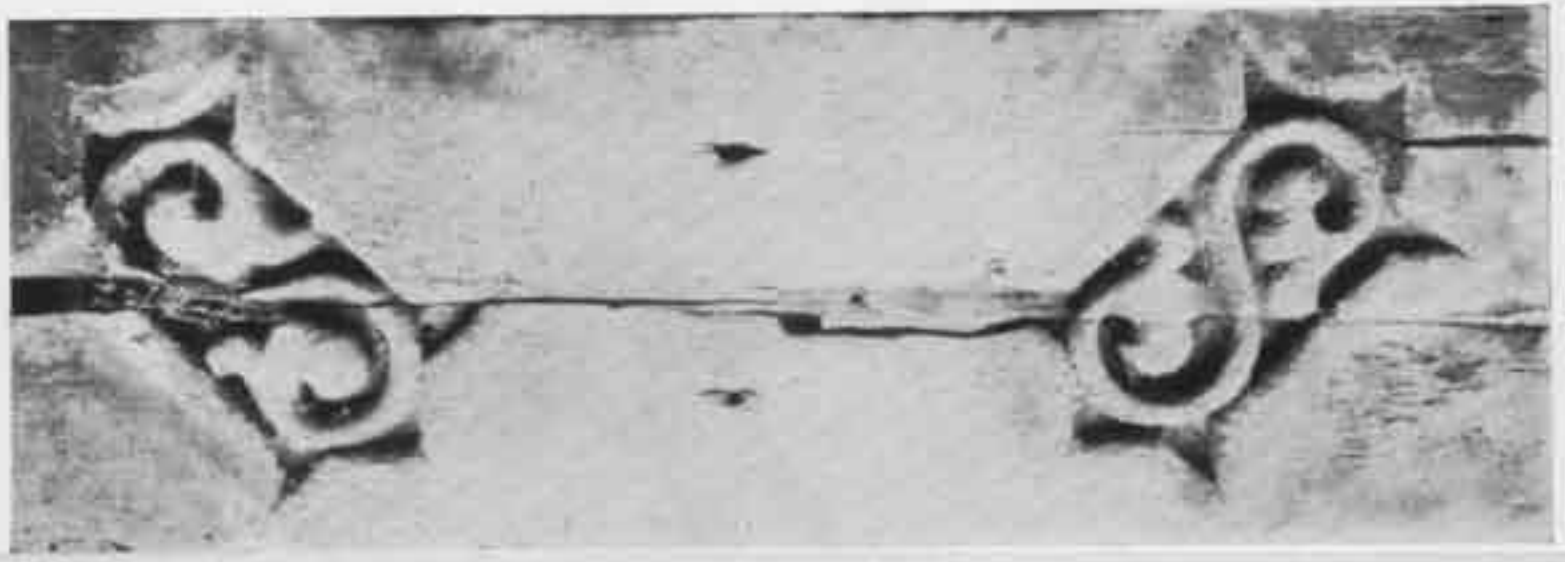
E. PAUTY, *Plafond fatimite.*



a



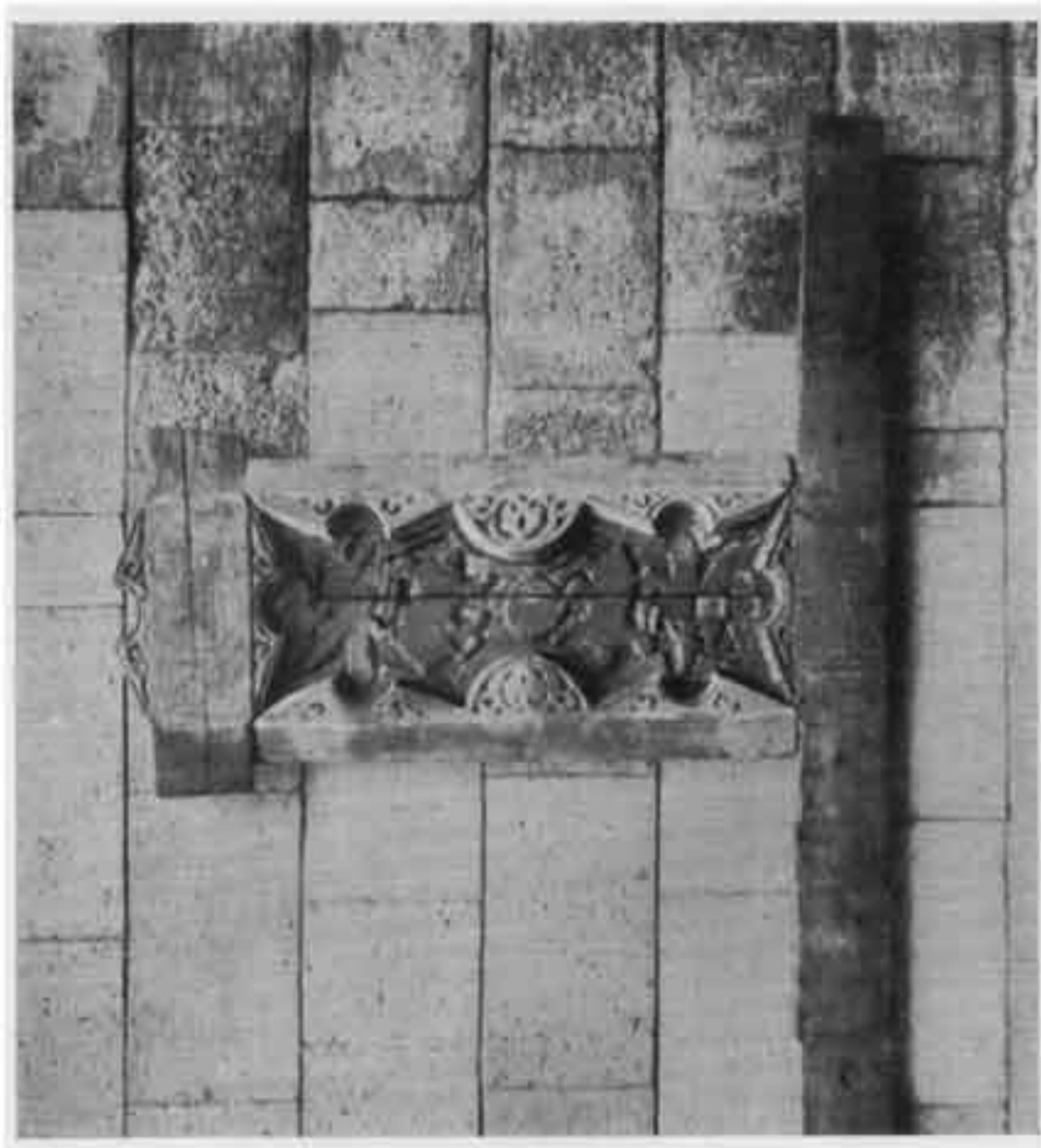
b



c

a, b, c : Plateaux sculptés, détails.

E. PAUTY, Plafond fatimite.



a

a : Ensemble de pièces formant caisson, composé d'un cadre et d'un plateau sculptés.
b : Détail du plateau et de son cadre festonné.



b

E. PAUTY, *Plafond fatimite.*



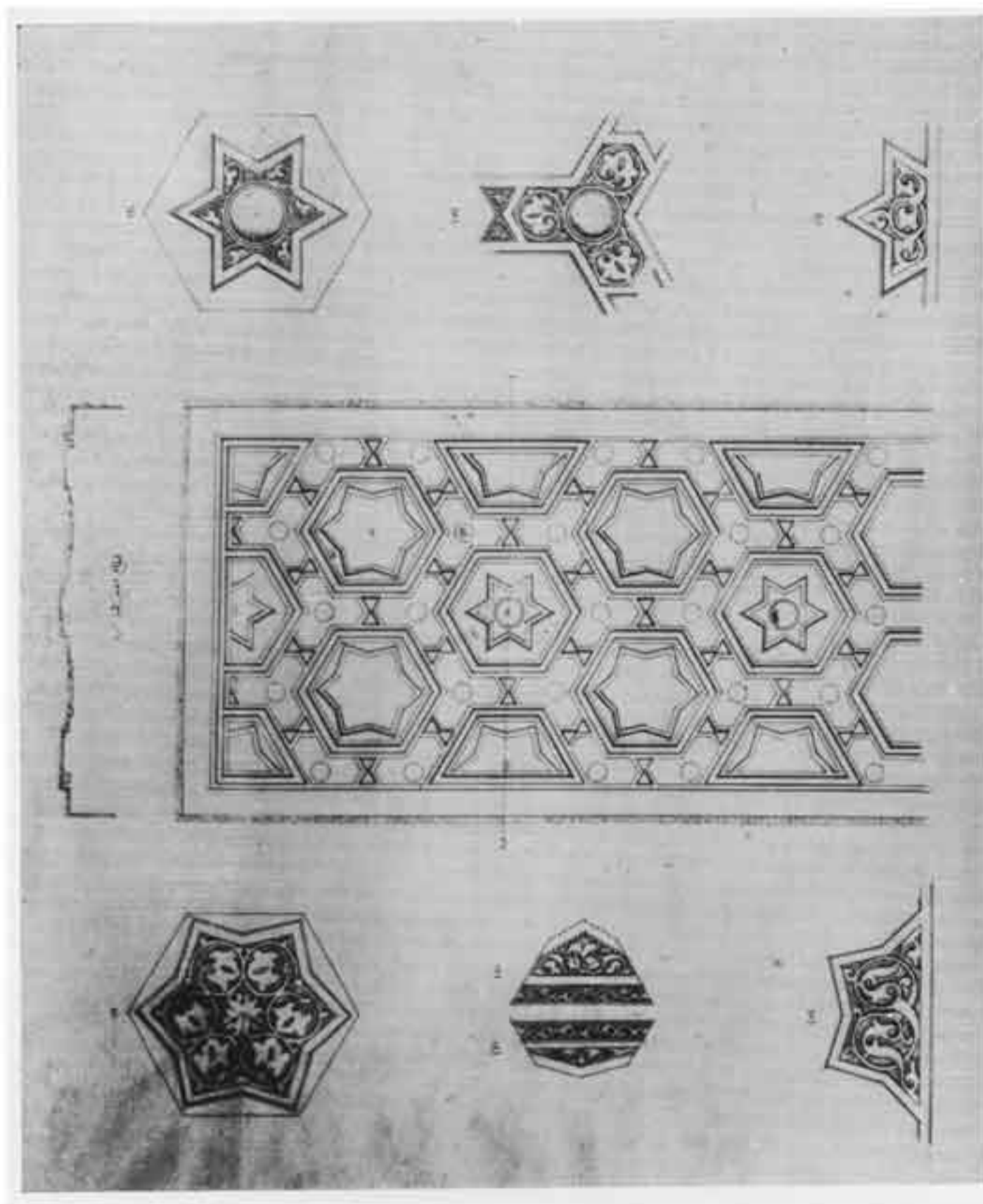
a

a : Plateau à figures inversées.

b : Détail d'un fragment de plateau à personnage.

b

E. PAUTY, *Plafond fatimite*.



Dessin du Bureau des Monuments arabes.

Reconstitution d'un élément de plafond,
d'après des fragments trouvés à la mosquée d'as-Sâlih Talâyi.

E. PAUTY, *Plafond fatimite.*